

Conseil municipal du 30 août 2012

Personnes présentes: Daniel BELIN, Sébastien GOGNIAT, Eric JURY, Georges LACOUR, Jean-Luc LESAVRE, Raymond MONTAGNE, Martine NIVOST, Jacky PERRET, Philippe WATTEAU.

Personnes absentes : Martine COSTA-REDOL, Christelle ROBERT.

Brigitte DUBOIS a donné pouvoir à Raymond MONTAGNE.

François FUCHET a donné pouvoir à Eric JURY.

Laurent NIGAUD a donné pouvoir à Jean-Luc LESAVRE.

Secrétaire de séance : Sébastien GOGNIAT.

À l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2012
- Autorisation de signature du marché de travaux « Extension et mise en conformité de la mairie »
- Vente à Daniel Pauchard d'une partie de la parcelle AC19.
- ADSL
- Modification des statuts du SIVOM de Brandon
- Intercommunalité
- Travaux
- Urbanisme
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 29 mai 2012

Aucune observation n'étant faite, le compte-rendu est approuvé.

2. Autorisation de signature du marché de travaux « Extension et mise en conformité de la mairie »:

Les appels d'offres ayant été lancés le 17 juillet 2012, la commission d'appel d'offres réunie le 08 août a réceptionné les offres suivantes :

Lot 1 TERRASSEMNT VRD		
Entreprises	Offre HT	
SNTPAM (Étang sur Arroux)	23 789,20 €	RETENU
GUINOT Pascal SAS (Montchanin)	25 445,00 €	
Lot 2 GROS-ŒUVRE/CHARPENTE/ COUVERTURE		
SAS NOUVELLE NECTOUX +SARL SANTIONI	40 896,56 €	
FICHER SAS (Montchanin)	32 260,00 €	
SIMONATO SARL (Dracy le Fort)	27 691,00 €	RETENU
SCG BAT (Le Creusot)	31 974,30 €	
Lot 3 PLATRERIE ISOLATION REVETEMENTS		
ACE 71 (Chalon sur Saône)	19 666,60 €	RETENU
Gaël MENDES (Saint Firmin)	31 245,27 €	
Pierre VAILLEAU (St Pierre de Varennes)	21 289,15 €	
EUURL J.MORENO (Montchanin)	22 111,84 €	
Lot 4 MENUISERIES EXTERIEURES		
Menuiserie BOYER SARL (St Pierre de Varennes)	21 585,20 €	RETENU
Lot 5 ELECTRICITE		
SOCHALEG (Chalon-sur-Saône)	7 587,34 €	

LAGARD'ELEC (Saint Vallerin)	8 740,97 €	
LOREAU ELECTRICITE (Le Creusot)	4 150,00 €	RETENU
INELEC (Le Creusot)	5 655,00 €	
Lot 6 PLOMBERIE VMC		
PROFIL CHAUFFAGE (Saint Pierre de Varennes)	4 816,45 €	RETENU
AD TAUYAUTERIE (Le Creusot)	5 875,64 €	
Lot 7 MENUISERIES INTERIEURES		
Menuiserie BOYER SARL (St Pierre de Varennes)	13 054,20 €	RETENU

Après quelques modifications complémentaires souhaitées par l'équipe municipale, les offres suivantes sont actualisées à hauteur de :

Lot 3 ACE 71: 22 585,22 € HT

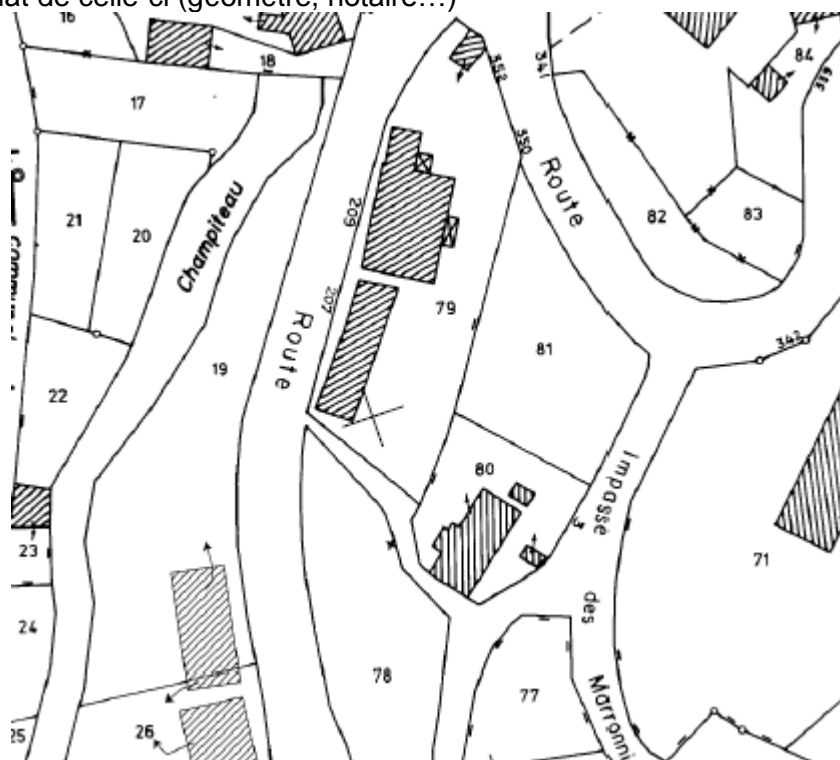
Lot 5 LOREAU: 6 320,00 € HT.

Le montant engagé concernant le lot 2 gros-œuvre/charpente/couverture sera ramené à 24 488,00 €. La réfection du muret de soutènement coté « Bûcher » étant reportée en fin de travaux. Le lot 1 terrassement-VRD sera lui aussi reporté en fin de travaux (aménagement extérieur, voiries...).

La réunion d'ouverture de chantier se tiendra lundi 10 septembre à 17h30 avec les entreprises retenues.

3. Vente à Daniel PAUCHARD d'une partie de la parcelle AC19 :

Le conseil municipal approuve la vente d'une partie de la parcelle AC19 au bénéfice de Mr PAUCHARD Daniel. Cette dernière d'une superficie d'environ 180m² lui sera cédée au prix de 1€/m². Charge à l'acquéreur de supporter l'ensemble des frais liés à l'achat de celle-ci (géomètre, notaire...)



4. ADSL:

Dans le cadre de la résorption des zones blanches, l'agence technique départementale a émis un appel d'offres en vue de positionner des relais afin de couvrir les zones de la commune dont le débit internet est inférieur à 1 Mégaoctet.

La société XILAN propose la création d'un poteau relais pouvant couvrir 55 lignes pour un montant approximatif de 73 000€ HT.

La société NOMOTECH propose la création de 3 poteaux relais pouvant couvrir 149 lignes pour un montant approximatif de 33 351€ HT.

La société ALTITUDE INFRASTRUCTURE propose la création d'un poteau relais pouvant couvrir 78 lignes pour un montant approximatif de 11 880€ HT.

En raison des solutions techniques proposées non appropriées aux besoins de la commune et du coût estimé des travaux qui dépasse le budget pouvant être alloué par la collectivité, le conseil municipal déclare sans suite le marché à procédure adaptée pour les travaux relatifs à la « Mission de résorption des zones d'ombre haut débit présentes sur le territoire de la commune de Saint Firmin ».

Le conseil se laisse la possibilité d'étudier ultérieurement une solution plus pérenne (fibre optique ou autre).

5. Intercommunalité :

Suite à la réunion de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) du 5 juillet 2012 où Monsieur le Président de la communauté urbaine Creusot-Montceau a fait part de son souhait de pouvoir intégrer l'ensemble des communes susceptibles d'être rattachées à cette dernière en même temps, Monsieur François PHILIZOT, Préfet de Saône et Loire, souhaite pouvoir statuer rapidement sur le cas de la CCM et proposer une nouvelle carte dès cet automne.

La prochaine réunion de la C.D.C.I se tient le 21 septembre 2012. Elle devrait permettre de statuer sur l'intégration des 8 communes à la CCM (St Firmin, St Pierre de Varennes, Marmagne, St Symphorien de Marmagne, Charmoy, St Julien sur Dheune, Gourdon, Marcigny) avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2014.

- Projet de schéma départemental de coopération intercommunale accessible à l'adresse suivante : <http://www.pref71.fr/download.php?id=1306231665A14.pdf>

Pour information les principaux objectifs de cette loi sont les suivants :

La couverture intégrale du territoire par des [Établissement public de coopération intercommunale](#) à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales, à l'exception des départements de Paris, des [Hauts-de-Seine](#), de [Seine-Saint-Denis](#) et du [Val-de-Marne](#). Pour les départements d'Île de France, le préfet de région devra en effet assurer une cohérence entre les EPCI à fiscalité propre et ceux des contrats de développement territorial (CDT) prévus par la loi du 3 juin 2010 relative au [Grand Paris](#) ;

La rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre;

L'amélioration de la cohérence spatiale.

6. Travaux:

- Voirie : travaux finalisés budget engagé environ 20 000€

- Salle André Blondeau :

- la réfection des toilettes est en phase de finalisation

- le remplacement de la sonorisation est fait

- Étude village avenir :

Le cabinet d'études Atelier du Triangle présentera la 1^{ère} phase du projet le 11 septembre à 14h.

7. Modification des statuts SIVOM de Brandon:

Le conseil municipal accepte la modification du siège social du Sivom qui devient 3 rue des Bernauds 71670 ST PIERRE DE VARENNES au lieu de la mairie de ST SERVIN DU BOIS.

8. Urbanisme:

Demande de certificat d'urbanisme vente de la maison MORINET.

Demande de certificat d'urbanisme vente de la maison RENAUD.

Déclaration de travaux de M. BUFFENOIR Michel pour auvent sur garage

Déclaration de travaux de M. DECHAUME Thierry pour transformation fenêtres en baies vitrées.

Dépôt du permis de construire de M. PAUCHARD Daniel pour abri de voiture.

9. Questions diverses :

- Ajout d'un poteau d'éclairage au carrefour du chemin des menhirs et de la route de Saint Firmin afin d'éclairer le stop. Le conseil approuve et engage les fonds en vue de sa réalisation.

- Le logement situé au-dessus de l'école de saint Firmin est toujours vacant et proposé à la location.

- Suite à des problèmes organisationnels, Mr Jean-Marc ALEVEQUE et son épouse ont émis une demande en vue de prolonger l'horaire de la garderie le mardi soir de 17h15 à 18h45. Le conseil valide la demande pour cette année et ce, à titre exceptionnel.

- Daniel BELIN a pris contact avec la chambre des métiers en vue d'étudier la possibilité ainsi que les modalités d'installation d'un commerce au sein de la salle communale de la place de Bouvier Une annonce proposant la mise à disposition du local sera diffusée dans le journal d'annonces « Reprendre une entreprise en Bourgogne ».

-Le compte rendu annuel de GRDF est consultable en mairie.

- Le SIRTOM de Chagny procède au puçage des bacs à ordures ménagères pour la mise en place de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). A cette occasion 5 réunions publiques sont prévues pour informer tous les habitants et les professionnels des nouveaux gestes à adopter pour diminuer le nombre de sortie de votre conteneur.

Vous pouvez vous rendre à l'une de ces 5 réunions au lieu et à la date de votre choix.

LUNDI 17 SEPTEMBRE 2012 18h30 salle des fêtes de NAVILLY

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2012 18H30 salle des fêtes d'ALLEREY SUR SAONE

MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2012 18h30 maison du Peuple à CHAGNY

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2012 18h30 maison des Syndicats à EPINAC

VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2012 18h30 gymnase à ST LEGER SUR DHEUNE

Plus d'informations : <http://www.sirtom-chagny.fr/>

- Remplacement de Fanny LOUDENOT, en congés maternité par Mlle Charline PANEBIANCO

- Modification des horaires d'ouvertures de la mairie au public. Catherine DURAND, secrétaire de mairie, fait part de la nécessité de pouvoir travailler seule à la mairie sans ouverture au public ni téléphone. Le secrétariat de mairie sera dorénavant fermé au public le vendredi matin en plus du vendredi après midi.

Pour rappel, les heurs d'ouverture de la mairie au public deviennent :

	Matin	Après midi
Lundi	9h-12h	14h-18h
Mardi	9h-12h	14h-18h
Mercredi	mairie	fermée
Jeudi	9h-12h	14h-18h
Vendredi	mairie	fermée
Samedi	9h-12h	

La séance est levée à 22h30.